

Province de Québec  
Commission scolaire du Val-des-Cerfs  
École St-Édouard

**Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 2 octobre 2017 à l'école Saint-Édouard.**

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

France Bisson,	représentante du personnel de soutien
Martin Boyer	parent
Caroline Monette	enseignante
Catherine Olivier,	enseignante
Hélène Robert	parent
Alain Roy,	représentant du service de garde
Ginette Roy,	enseignante
Bertrand Ruffieux	parent
Robert Vaillant	parent

**ÉTAIENT ABSENTS :**

Maryse Monet	parent
--------------	--------

**PARTICIPAIT ÉGALEMENT :**

Lysanne Legault,	directrice de l'école
------------------	-----------------------

**PUBLIC PRÉSENT**

Aucun public présent

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Madame Lysanne Legault, directrice de l'école, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 17h30. Elle en profite pour remercier les nouveaux membres qui ont accepté de faire partie du CÉ et ceux qui poursuivent leur mandat. Elle souligne la démission de Maryse Monet. Les parents membres du CÉ devront donc trouver une personne pour terminer son mandat.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur Alain Roy et appuyé par Madame Caroline Monette d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout au varia du point suivant : « 24.4 Comité de parents ».

20CE1718-001

***Adopté à l'unanimité***

**3. PRÉSENTATION DES MEMBRES**

Les membres se présentent à tour de rôle.

**4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 JUIN 2017**

Corrections à apporter au procès-verbal du 5 juin 2017 : compléter la phrase du quatrième paragraphe de la page 19CE-037 « suggérée de faire un comité pour cibler les besoins de l'école ». Au point code de vie remplacer n'a par a « Chacune des classes a son propre système... ». Au point Campagne de financement, mettre une majuscule à Noël.

Il est proposé par Madame Ginette Roy et appuyé par Madame France Bisson d'adopter le procès-verbal du 5 juin avec les corrections citées ci-dessus.

20CE1718-002

***Adopté à l'unanimité***

5. **PAROLE AU PUBLIC**

Aucun public présent.

6. **DÉCLARATION D'INTÉRÊTS**

Présentation du formulaire de déclaration d'intérêts. Tous les membres doivent le compléter et le remettre à la direction.

7. **ÉLECTION D'UN(E) PRÉSIDENT(E) AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Il est proposé par Monsieur Martin Boyer et appuyé par Madame Catherine Olivier que l'élection du président ait lieu à la prochaine rencontre.

20CE1718-003

*Adopté à l'unanimité*

8. **ÉLECTION D'UN(E) SUBSTITUT À LA PRÉSIDENTE**

Il est proposé par Monsieur Martin Boyer et appuyé par Madame Catherine Olivier que l'élection du substitut à la présidence ait lieu à la prochaine rencontre.

20CE1718-004

*Adopté à l'unanimité*

9. **NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE**

Il est décidé que la tâche de secrétaire se fera à tour de rôle. Catherine Olivier se porte volontaire pour effectuer la tâche pour cette première rencontre.

10. **MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ**

Aucun membre de la communauté.

11. **COMPOSITION DU CÉ, FONCTIONNEMENT, FONCTIONS ET POUVOIRS**

Pour les propositions à approuver, les membres doivent donner leur accord ou désaccord.

Pour les propositions à adopter, les membres ont le pouvoir de modifier en tout ou en partie la proposition.

On suggère un document d'information pour les nouveaux membres.

Site webinaire : 25\$ par connexion, un samedi matin, pour apprendre les fonctions du CE.

Un guide de référence est aussi disponible sur le site web de la commission scolaire.

12. **RÈGLES DE RÉGIE INTERNE**

35-35-02-001

La direction propose des ajouts au point 10, Procès-verbal.

Le procès-verbal doit contenir les sujets traités dans leur globalité (ex. : idées, suggestions et conclusion) et de façon succincte. Le verbatim est à éviter pour plusieurs motifs.

Il est proposé par Madame France Bisson et appuyé par Monsieur Bertrand Ruffieux d'adopter les *Règles de régie interne*.

**13. ÉTABLISSEMENT D'UN CALENDRIER DES SÉANCES**

Le conseil d'établissement se réunira les lundis à 17h30 à l'école aux dates suivantes :

6 novembre,	9 avril,
4 décembre,	7 mai,
5 février,	11 juin.

Il est proposé par Madame Caroline Monette et appuyé par Madame Hélène Robert d'adopter le calendrier des séances.

20CE1718-006

*Adopté à l'unanimité***14. BUDGET DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2017-2018 ET TRÉSORERIE**

Le budget total est de 200\$. Ce budget peut servir pour de la formation, un goûter léger et pour des frais de garderie ou de déplacement des membres.

Il est proposé par Monsieur Robert Vaillant et appuyé par Monsieur Martin Boyer d'adopter le budget du conseil d'établissement 2017-2018 et trésorerie.

20CE1718-007

*Adopté à l'unanimité***15. ACTIVITÉS PARASCOLAIRE/SOLLICITATION AUPRÈS DES ÉLÈVES**

Remerciement pour l'approbation des activités parascolaires par courriel. Les activités pour la session d'hiver seront les mêmes avec possiblement l'ajout d'un cours de piano pour les plus petits. Il est suggéré de coordonner les horaires avec les sports sur l'heure du midi organisés par l'enseignante d'éducation physique.

Il est proposé par Madame Ginette Roy et appuyé par Monsieur Martin Boyer d'approuver les activités parascolaires.

20CE1718-008

*Approuvée à l'unanimité***16. PARTENARIAT AVEC UN ORGANISME DE CHARITÉ POUR L'HALLOWEEN**

Il est souhaité d'encourager les organismes locaux. Cette année, l'école participera à la campagne de financement « Boîte d'halloween » au profit de la fondation de l'hôpital BMP. Le service de garde remettra aussi la contribution volontaire demandée pour le Musée d'Harry Potter à cette fondation.

L'école participe en alternance aux campagnes « Boîte d'halloween » de la fondation BMP et du Centre de pédiatrie sociale Main dans la Main. L'année prochaine cette campagne de financement se fera donc au profit de Main dans la main.

Il est proposé par Monsieur Alain Roy et appuyé par Madame France Bisson d'adopter le partenariat avec BMP pour l'halloween

20CE1718-009

*Adopté à l'unanimité*

**17. COMMUNICATIONS DES PARTENAIRES**

Plusieurs partenaires nous sollicitent. La plupart étant des organismes qui nous font des dons comme le Club Optimiste, le Club des Lions, le Tour du Lac Brome ou encore les Loisirs Lac Brome. Si l'activité s'adresse à des enfants de 13 ans et moins, l'école peut diffuser l'information ou l'afficher. Par contre, si l'activité est payante, l'école ne peut diffuser l'information.

Il est proposé par Madame Caroline Monette et appuyé par Monsieur Martin Boyer d'adopter les communications des partenaires.

20CE1718-010

***Adopté à l'unanimité*****18. MESURE PARTIR DU BON PIED**

Le Ministère de l'éducation donne des ressources pour le préscolaire et pour la première année.

La mesure *Partir du bon pied* permet de donner 6 heures supplémentaires par semaine à la TES de l'école à compter du 6 novembre 2017 (surcroît de travail).

Pour Chloé Jacques, 4 avant-midis sur 10 jours pour la première année et la classe jumelée en « team-teaching ». Le budget officiel devra être approuvé en novembre.

Il est proposé par Madame Ginette Roy et appuyé par Madame Hélène Robert d'approuver les dépenses reliées à la mesure *Partir du bon pied*.

20CE1718-011

***Approuvé à l'unanimité*****19. SORTIES ET ACTIVITÉS ÉDUCATIVES**

La direction explique les tableaux de planification par cycle. Tous respectent les 50\$ par élèves qui proviennent du fonds à destination spéciale. L'approbation demandée est générale. Les dates et détails seront à approuver dès qu'il y aura confirmation.

Souhaits pour du matériel d'éducation physique.

Explication des sorties éducatives et campagnes de financement du 3<sup>e</sup> cycle.

Le montant alloué pour les activités sportives des élèves de maternelle et du premier cycle est conservé pour la natation qui a lieu aux 2 ans.

Proposition d'avoir sur du long terme un projet ski comme Knowlton Academy. Explication des différences entre les 2 écoles. Une proposition pour le ski serait de diviser les coûts également entre les parents et l'école. Toutefois, il ne s'agit pas d'une façon de procéder envisagée lors de l'année scolaire 2017-2018.

Il est proposé par Monsieur Bertrand Ruffieux et appuyé par Monsieur Martin Boyer d'approuver les sorties et activités éducatives.

20CE1718-012

***Approuvé à l'unanimité***

35-35-02-002

**20. CRITÈRES DE SÉLECTION DE LA DIRECTION**

Document envoyé par courriel avant la séance.

Il est proposé par Madame Catherine Olivier et appuyé par Monsieur Martin Boyer d'adopter les critères de sélection de la direction d'école.

***Adopté à l'unanimité***

20CE1718-013

**21. INFORMATIONS DE LA DIRECTION****21.1. SERVICES COMPLÉMENTAIRES**

La francisation est donnée par Caroline Couture et Chloé Jacques. Psychologue, Psychoéducation, orthophoniste : 10%, l'équivalent une demi-journée par semaine.  
TES : 20 heures semaine et augmentera à 26 heures semaine à compter du 6 novembre.

**21.2. REMISE DE LA PREMIÈRE COMMUNICATION**

La date d'envoi est le 13 octobre.

**21.3. PARC-ÉCOLE**

Montant récolté si projet accepté pour la fin de l'année 2018.  
Dossier à monter pour approbation de la commission scolaire et du MELS.

**21.4. EXERCICE D'INCENDIE ET CONFINEMENT BARRICADÉ**

La pratique d'incendie aura lieu au mois d'octobre et le confinement barricadé en novembre. Un message sera envoyé aux parents avant et après le confinement barricadé.

**21.5. École internationale**

La direction et les coordonnatrices ont participé à une première commission pédagogique.  
Le plan d'autoévaluation est établi.  
Cette année, 4 modules afin de travailler sur l'ensemble. Madame Duceppe avait aussi conseillé de travailler en ce sens.

**21.6. Comité projet éducatif**

Les parents du CÉ devront choisir les représentants au comité projet éducatif. M. Ruffieux, M. Boyer et M. Vaillant assisteront à la première rencontre du comité.  
À la prochaine rencontre du CÉ, il y aura l'élection du président et des deux parents membres du CÉ qui assisteront aux rencontres du comité.

**21.7. Campagne de financement 2017-2018**

Campagnes approuvées à la rencontre de l'an dernier :

- Fromage;
- Marché de Noël;
- Souper spaghetti.

19h35- Il est proposé par France Bisson et appuyé par Catherine Olivier d'ajouter 15 minutes à la rencontre.

**21.8. OPP**

Madame Estelle Lambert s'occupera de l'OPP. Un message sera envoyé aux parents à cet effet.

**21.9. Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 3 avril 2017**

Le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire sera approuvé à la prochaine assemblée de parents.

**22. MOT DU SERVICE DE GARDE**

Le 27 octobre, à l'occasion de l'Halloween, le service de garde prépare le Musée Harry Potter. Les élèves pourront le visiter à la dernière période de la journée, vers 13h45, et les parents à 15h45.

De l'information aux parents sera envoyé concernant les thermos pour les repas de leurs enfants.

**23. MOT DE LA DIRECTION**

Aucun sujet à ce point.

**24. VARIA****24.1. RESPONSABLE-ÉCOLE**

Marie-Pier Bélanger, enseignante de 3<sup>e</sup> année, est désignée comme étant l'enseignante responsable-école. Elle tient un rôle de représentativité avec les élèves, le personnel, les parents et divers intervenants lors de l'absence de la direction. De même, elle s'assurera de la communication avec la direction lors de problématiques ponctuelles.

**24.2. PROJET OCULAIRE AVEC LES LIONS**

Offre de dépistage visuel par un ophtalmologiste.

Demande aux parents la permission pour examen et si certains élèves ont des besoins et proviennent d'une famille plus démunie, les lunettes seront offertes par les Lions.

Il est proposé par Monsieur Martin Boyer et appuyé par Monsieur Alain Roy d'approuver le projet oculaire.

***Adopté à l'unanimité***

**24.3. PARTENARIAT AVEC PLEINS RAYONS (INFORMATION)**

Organisme proposant :

- vélos;
- vélos stationnaires pour les classe/école;
- Tubes pour les chaises pour les classes ou pour les enfants.

**24.4. COMITÉ DE PARENTS**

Les rencontres ont lieu à Granby 1 fois par mois. Les frais de déplacement et de gardiennage peuvent être payés. Madame Hélène Robert est la représentante au comité de parents et Monsieur Bertrand Ruffieux est le substitut. Le but du comité de parents est de parler des défis dans chaque école et de recevoir de l'information globale.

Webinaire pour les membres du CÉ : le mercredi 22 novembre de 19h00 à 21h00 et le samedi 11 novembre de 9h30 à 11h30.

**25. CORRESPONDANCE**

Aucun sujet à ce point.

**26. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Madame Ginette Roy et appuyé par Madame Catherine Olivier que la séance soit levée à 19h54.

***Approuvé à l'unanimité***

20CE1718-014

20CE1718-015

\_\_\_\_\_  
Signature  
Président

\_\_\_\_\_  
Signature  
Directrice